

NOM (DU JEUNE)

PRÉNOM (DU JEUNE)

FORMATION CHOISIE  CAP COIFFURE  CAP ESTHÉTIQUE

## ETABLISSEMENT DU LIEU D'EXECUTION DU CONTRAT

RAISON SOCIALE : .....

ENSEIGNE : .....

NUMÉRO DE SIRET ACTIF :

CACHET DE L'ENTREPRISE

CHEF D'ENTREPRISE : NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....



COURRIEL DE L'ENTREPRISE :

CODE NAF / APE :

CONVENTION COLLECTIVE :

CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE : TYPE D'EMPLOYEUR :  CMA  CCI

EFFECTIF SALARIÉS DE L'ENTREPRISE (APPRENTIS NON COMPRIS) : .....

## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS POUR L'ACCUEIL D'APPRENTIS

MODE CONTRACTUEL :  CDD  CDI

DATE DE DÉBUT DE CONTRAT (JJ/MM/AAAA)

DATE DE FIN DE CONTRAT (JJ/MM/AAAA)

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE :

DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL : ..... H ..... MIN

## MAITRE D'APPRENTISSAGE

MA N°1

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)

NOM :

PRÉNOM :

EMPLOI OCCUPÉ : ..... DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU : .....

ADRESSE MAIL : ..... : .....

MA N°2

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)

NOM :

PRÉNOM :

EMPLOI OCCUPÉ : ..... DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU : .....

ADRESSE MAIL : ..... : .....





**Frais de participation entreprise : 180 euros** (contribution de l'entreprise au matériel pédagogique de coiffure et d'esthétique). Règlement par chèque ou par virement à l'ordre de l'IFPM à transmettre le plus rapidement possible. J'accepte que le CFA transmette directement à l'OPCO concerné le contrat d'apprentissage et la convention de formation.

A ....., le .....

Signature du chef d'entreprise/ Maitre d'apprentissage



## COIFFURE

### CAP 2 ANS :

	1 <sup>ère</sup> année : Cours tous les mardis et mercredis	1C1
	1 <sup>ère</sup> année : Cours tous les jeudis et vendredis	1C2
	2 <sup>ème</sup> année : Cours tous les mardis et mercredis	2C1
	2 <sup>ème</sup> année : Cours tous les mercredis et jeudis	2C2

### CAP 1 AN : (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN DIPLÔME)

#### DU 01/09/2025 AU 11/12/2025 :



	Cours tous les lundis et mardis
	Cours tous les mercredis et jeudis

#### A PARTIR DU 05/01/2026 :

Cours tous les lundis et un mardi sur deux	1C5
Cours tous les jeudis et un mercredi sur deux	1C4



## ESTHÉTIQUE

### CAP 2 ANS :

	1 <sup>ère</sup> année : Cours tous les jeudis et vendredis	1E1 - 1E2
	2 <sup>ème</sup> année : Cours tous les jeudis et vendredis	2E1 - 2E2

### CAP 1 AN : (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN DIPLÔME)

#### DU 01/09/2025 AU 11/12/2025 :

	Cours tous les lundis et mardis
	Cours tous les mercredis et jeudis

#### A PARTIR DU 05/01/2026 :

Cours tous les lundis et un mardi sur deux	1E4
Cours tous les mercredis et un jeudi sur deux	1E3

**En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles (prénom, nom, numéro de téléphone, adresse, mail...) soient enregistrées et traitées par l'IFPM en accord avec sa politique de protection des données et dans le respect du RGPD (règlement général sur la protection des données).**

**Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : services administratifs et pédagogiques de l'IFPM. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez envoyer un mail sur [accueil@ifpm.com](mailto:accueil@ifpm.com).**